

Infos pratiques

PERMANENCES

Accueil à la mairie :

lundi de 14h00 à 18h00

mercredi de 14h00 à 19h00

vendredi de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05 56 21 98 17

email : mairie.loupes@orange.fr

La permanence de Mme Le Maire

a lieu le **mercredi après-midi à la mairie.**

La permanence des élus est assurée tous les

samedis matin de 10H00 à 12H00 à la mairie.

Permanence des déchets verts à la Gardonne

tous les samedis de 17H00 à 18h00

C.I.A.S.

Elise Polaërt

Responsable remplaçante du CIAS du Créonnais

Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Tel : 05.57.34.57.05 / 06.28.50.70.67

Email: cias@cc-creonnais.fr

Conciliateur de justice

Mr Patrick Tronche propose une permanence

Le 2ème lundi de chaque mois de 9H00 à 12H30

et de 14h30 à 17h30 à la Cabane à Projets :

32 rue Amaury de Craon 33670 CREON

Tél : 05 57 34 42 52



Relais d'Accès au Droit

Pour obtenir gratuitement des conseils et des réponses à vos questions juridiques, vous pouvez vous adresser à des relais d'accès au droit. Ces structures organisent des permanences dans divers domaines juridiques : famille, travail, logement, entreprise, etc...

Lundi et Jeudi : 9h00-12h00 / 14h30-17h00

Mardi et Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Vendredi : 09h00-12h00

Renseignements à l'accueil du Tribunal.

Adresse : 30 Rue des Frères Bonie,

33000 Bordeaux

Téléphone : 05 47 33 90 00

VIE ASSOCIATIVE

Association paroissiale de sauvegarde des églises de Bonnetan et Loupes

contact : Line Bernard

tél : 05 56 21 93 42

Association Loupes culture loisirs

contact : Christian Cluzeau

tél : 06 08 54 86 00

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A)

contact : Jean Claude Barbirato

tél : 05 56 21 94 73

Association Amicale des Familles de Bonnetan-Loupes

contact : Françoise Guzman

tél : 05 56 21 24 99

Association SUKHALI

contact : Pierre Tibéri

tél : 05 56 30 19 57- port : 06 88 84 73 15

email : sukhali@wanadoo.fr

site : www.sukhali.com



MESSE à l'EGLISE DE LOUPES

Tous les lundis matin à 9H00
et le quatrième samedi du mois à 18H30

Renseignements :

PRESBYTERE DE TRESSES

6, rue des écoles, 33370 TRESSES

Tél : 05 57 34 13 23

adresse mail : contact@paroissetresses.fr

Loupes Infos

retrouvez toutes les informations sur www.mairie-loupes33.fr

juin 2016



Le mot du Maire



Loupésiennes, Loupésien,

Le Conseil Municipal vient d'adopter à l'unanimité les différents Budgets 2016 et Comptes Administratifs 2015.

Nous subissons toujours la baisse des dotations de l'état et cela jusqu'en 2017.

Pour équilibrer le budget sans alourdir celui des ménages nous avons décidé une légère hausse de 0,5% des taux d'imposition.

Nous nous efforçons toujours à réduire les dépenses de fonctionnement, pour cela une réflexion est conduite au sein des communes membres de la Communauté de Communes pour mettre en place un schéma de mutualisation permettant à terme des économies d'échelle.

Les groupements d'achat entre communes permettront également d'acheter mieux, voire acheter moins.

En ce qui concerne l'extension des périmètres des Communautés de Communes, elle sera définitive au 01 janvier 2017. Le projet prévoit que la commune de Lignan de Bordeaux partirait vers la Communauté de Communes des Portes de L'Entre Deux Mers, et trois communes de la CDC du Vallon de l'Artolie, (Cardan, Capian et Villenave de Rions), rejoindraient la CDC du Créonnais.

La Communauté de Communes du Créonnais ainsi modifiée compterait 15 communes pour une population de 16 156 habitants.

Je tiens à rassurer les parents dont les enfants sont inscrits à l'école de Lignan, la convention entre nos deux communes sera maintenue.

De même il n'y a plus d'inquiétude pour le devenir de l'école Cursan-Loupes, la proposition de dissolution du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP) annoncée dans le projet du Schéma Départemental a été retirée par le Préfet.

Les projets communaux :

L'année 2016 sera marquée par le Plan Haut Débit. Quelle n'est pas notre satisfaction de vous annoncer que Le Conseil Départemental a décidé de desservir en fibre optique les NRA ZO les plus saturés, dont celui qui dessert notre commune, et cela au cours du dernier trimestre 2016.

Le diagnostic du réseau d'assainissement collectif est prévu pour la rentrée, des tests à la fumée seront pratiqués. Merci d'avance pour votre compréhension.

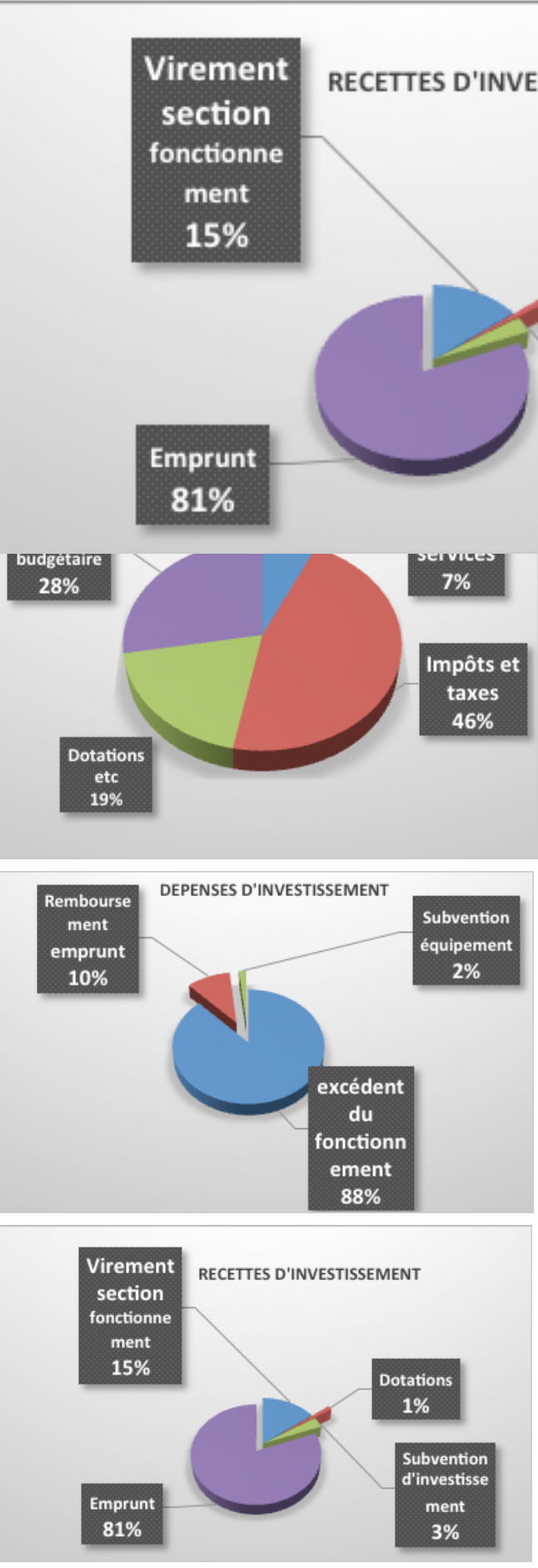
Pour les projets plus importants (Sécurisation de la route départementale RD671 ; Aménagement du site de la Gardonne ; Réfection de la totalité de la voirie communale; Aménagement du tour de l'église), le Conseil Municipal a demandé un plan d'action jusqu'en 2020 avec le soutien du Conseil Départemental.

Cette convention avec le Département consiste dans une première phase à réaliser une étude globale d'aménagement et à obtenir plus de subventions. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier.

En espérant vous rencontrer lors de la fête locale les 08, 09 et 10 juillet sur le site de la Gardonne, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Le Maire,
Véronique Lesvignes

Budget 2016



BUDGET PRIMITIF 2016

On ne notera pas de réels changements au niveau des dépenses de la section fonctionnement, car les charges de la commune restent stables

Au niveau des recettes, les baisses de participations et dotations sont significatives.

La cession du terrain dit "de l'antenne" a permis la réalisation du lotissement "Les Pruniers", ce qui se traduit par un excédent budgétaire important qui donne une part des recettes de fonctionnement et aussi permet de contribuer à l'acquisition des terrains autour de l'Eglise, qui seront prochainement proposés à la vente.

Cette opération a pour but de privilégier une habitation cohérente et en harmonie avec le reste de la commune, et d'éviter les projets immobiliers dévastateurs...

Au niveau du financement nous avons négocié un prêt relais sur 3 ans à taux bas (1,05%), qui sera remboursé par la cession des parcelles aux futurs acquéreurs, comme pour le lotissement "Les Pruniers".

Le nom du lotissement a du être choisi lors de l'élaboration du budget primitif, nous l'avons baptisé «Clos Saint Etienne», du nom de l'Eglise de Loupes

Le projet sera proposé au public et expliqué en détail lors d'une réunion publique.

Vous serez également informés de l'avancement de ce dossier, par distribution dans les boîtes aux lettres, par affichage à la mairie, et sur le site internet.

Services

Vous êtes commerçants, artisans, entrepreneurs, vous souhaitez vous aussi vous faire connaître, contactez la mairie.



Tomates & Basilic
Tous les vendredis et
Samedis soirs
devant la mairie

SALON PIERRES DE LUNE
Soins. Bien-être du corps

Laure Mitou
Praticienne bien-être
Diplômée ARTEC & AZENDAY
(depuis 2007)

Amma (massage assis)
Ayurvédiques :
• aux pochons chauds
• au bol kansu
Pierres chaudes
(et semi-précieuses)

Bons cadeaux :
Pour les fêtes, - 15% sur les chèques cadeaux
(soins ayurvédique et pierres chaudes)
A partir de 20 euros
R.V. au : 06 85 43 14 20

Site internet :
vitalduo.wix.com/pierresdelune

TOB - Curage/Nettoyage de toutes canalisations
- Inspection caméra télévisée et thermique
- Désembouage réseaux de chauffage
- Plomberie et chauffage

**Réhabilitation de canalisation
SANS CASSE**

Benjamin Jansen
06.70.10.06.29
www.canalisation-bordeaux.fr
benjamin.jansen33@gmail.com

Depuis avril' Pierres de lune' a sa page Facebook !
Vous pouvez y trouver les offres du moment

Important :

Le Pôle territorial du Coeur Entre-deux-Mers pilote et anime une opération d'aide spécifique aux artisans commerçants et entreprises de services. Constitué d'un bilan conseil et d'une aide financière à l'investissement, ce dispositif concerne le financement de matériels neufs, vitrines, mise aux normes, accès handicap,

Les entreprises intéressées peuvent contacter l'Espace Info Entreprendre du Coeur Entre-deux-Mers au 05 56 23 95 17
adresse mail : entreprendre@coeurentre2mers.com

Liste des assistantes maternelles

Liste des assistants maternels et mixtes agréés en activité en date du 29/04/2016

Rachel Briolais	25 rue le Masson lot. la Gardonne	05 56 21 91 82	capacité d'accueil 4
Josiane Cazaux	22 Bis route de Brochard	05 56 78 41 93	capacité d'accueil 3
Caroline Darmau	7 ter lot. la Gardonne	06 64 96 71 19	capacité d'accueil 4
Sandra Duverger	13 lot. la Gardonne	06 17 39 89 43	capacité d'accueil 4
Angelique Fresse	25 route de Brochard	05 56 49 61 74	capacité d'accueil 4
Sébastien Fresse	25 route de Brochard	05 56 49 61 74	capacité d'accueil 4
Françoise Lages	42 route de Brochard	05 56 30 16 62	capacité d'accueil 4
Sylvie Paul	2 route de Lorient	05 47 47 50 55	capacité d'accueil 3

Pour le confort de tous

Salle Polyvalente :

Nous rappelons aux futurs locataires de la salle polyvalente de Loupes les points suivants :
Possibilité de réservation par téléphone à la mairie pendant 8 jours, après ce délai, si la mairie n'a pas reçu :

- Les chèques de caution (762 € dégradation et 150 € nettoyage),
- Le chèque de location (180 € pour les habitants de Loupes 1 fois par an, et 620 € hors commune)
- La convention signée,
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile) fournie au plus tard huit jours avant la date de location,

La réservation sera annulée.

Attention : tous ces documents doivent être établis au même nom de famille.

Rappel :

Lorsque vous utilisez un **outil bruyant** vous devez respecter certaines règles de bon usage.

Voici les horaires autorisés :

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

A propos des **chiens** : ils ne doivent pas vagabonder ni causer de nuisances sonores propres à gêner le voisinage.

Élagage : chacun est censé entretenir ses **arbres et ses haies**, tant vis-à-vis de la voie publique que des propriétés mitoyennes.

Important : nous vous rappelons que seul le papier hygiénique doit être jeté dans les toilettes, **tout le reste** (tampons, préservatifs, serviettes hygiéniques, etc...) provoque des pannes de pompes de relevage très coûteuses. Ces coûts seront reportés au budget assainissement et généreront une augmentation de la participation de chacun.

Il est interdit de faire **brûler des déchets** sauf avec autorisation.

Rejet des eaux de vidange des piscines :

Les eaux de vidange des piscines privées ne doivent pas être rejetées dans le réseau d'assainissement. Par ailleurs leur déversement en pleine nature peut constituer une infraction au code de l'environnement ou un désagrément pour le voisinage immédiat (risque d'inondation). Préférez donc une évacuation dans le réseau pluvial.

Toutefois le syndicat des Eaux de Bonnetan (Siaepanc) ne prévoit aucune exonération de la taxe d'assainissement sur le volume relevé par la Lyonnaise des Eaux (utilisé pour remplir les piscines)

ATTENTION :

La permanence des déchets verts sera exceptionnellement fermée
le samedi 09 juillet 2016

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et modification du périmètre des C.D.C.

Avancement du PLUI :

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Créonnais poursuit son chemin selon le programme prévu par le collectif de maîtrise d'œuvre et particulièrement Métropolis, bureau d'études spécialisé.

Plusieurs réunions sous forme d'ateliers ont eu lieu durant le premier semestre 2016, chacune selon des thématiques différentes intéressant nos communes, depuis l'environnement et le paysage, jusqu'à une première approche de socio démographie et l'habitat, en passant par les transports, l'eau et les caractéristiques économiques du créonnais.

Deux circuits bus ont eu lieu à travers les 13 communes permettant de découvrir l'identité de chacune, leurs projets dans une vision globale du développement du créonnais.

Cette première phase se clôturera avec la définition du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) à l'occasion de plusieurs autres réunions et de réunions publiques de concertation et d'expositions.

D'autres phases suivront, la seconde qui aboutira à une réglementation du PLUI et la dernière avec l'enquête publique et l'approbation du PLUI.

Nouvelles Communautés de Communes :

Parallèlement, un arrêté préfectoral en date du 12 avril 2016 fait état d'une modification dans le découpage des Communautés de Communes du Créonnais, des Portes de l'Entre Deux Mers et du Vallon de l'Artolie. En effet, les communes de Capien de Cardan et de Villenave de Rions, qui appartenaient au Vallon de l'Artolie, rejoignent notre CDC, qui totalise maintenant 16 156 habitants. Lignan de Bordeaux nous quitte pour s'intégrer dans les Portes de l'Entre Deux Mers, qui comprend 19 871 habitants.

Cette réorganisation territoriale fait actuellement débat avec certaines communes qui n'y sont pas favorables, ayant une vision plus ambitieuse des perspectives de développement de notre secteur, avec le regroupement qu'elles préconisent de la CDC du Créonnais, de celle du Vallon de l'Artolie et des Portes de l'Entre Deux Mers, totalisant 29 communes et plus de 20 000 habitants. Plus d'habitants, donc plus de poids pour peser dans les orientations économiques vis à vis de l'agglomération bordelaise.

Nous faisons partie des communes qui ne souhaitent pas ce regroupement. Se limiter à l'échelle de la CDC du Créonnais nous semble plus efficace.



Ensemble des élus du Créonnais, lors de la journée «circuit bus»

l'école Cursan-Loupes

L'extension de l'école Cursan-Loupes est maintenant terminée. C'est une très belle réalisation, riche en couleur.

Les 3 salles de classes sont dotées de tableaux, d'écrans et projecteurs faisant appel aux technologies modernes.

La salle d'évolution permet aux petits de s'épanouir et de progresser sous la direction des Enseignantes.

Le dortoir permet des moments de détente plus ou moins prolongés.

Enfin, une grande et belle cour associée à un préau, permet aux enfants de se détendre dans de bonnes conditions.

Pour terminer ce petit paragraphe, nous pouvons dire :

« L'école est finie, que la joie vienne... »

Nous vous communiquerons très prochainement le jour et l'heure de l'inauguration .



Inscriptions école et transports scolaires

Les enfants de Loupes scolarisés à Cursan sont transportés en minibus jusqu'à l'école.

Les inscriptions pour le transport, se feront directement à la mairie de Loupes (05 56 21 98 17).

Les inscriptions pour l'école, se feront à la mairie de Cursan (05 56 23 06 29).

Merci de préciser si vos enfants assisteront aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).



Plan Haut Débit

Pour garantir le Haut Débit aux Girondins, y compris dans les zones retirées (dites «zones d'ombre»), le Département a construit entre 2009 et aujourd'hui 107 Noeuds de Raccordement Abonnés Zone d'Ombre (NRA ZO), dont le but est de raccorder entre 10 et 400 foyers. Sur ces 107 noeuds, 80 sont reliés par un câble en cuivre, dont le débit est limité à 40 Mb/s à se partager entre les foyers qui y sont connectés.

Suite à l'augmentation des usagers, la consommation de débit Internet des Girondins a été multipliée sur la même période par trois, provoquant la saturation de nombreux NRAZO (**dont celui situé sur la RD 671 qui dessert les 3/4 de notre commune**). Le Conseil Départemental a donc décidé de desservir en fibre optique les NRA ZO les plus saturés. Ces communes vont constater ainsi une forte amélioration de leur haut ou très haut débit fin 2016 voire début 2017.

La vie communale

IMPORTANT : Départ ou Arrivée :

Il est très important de signaler son départ ou son arrivée dans une commune ; cela permet de mettre à jour beaucoup de documents et évite de passer du temps à rechercher ces informations obligatoires vis-à-vis de la préfecture ou de la Lyonnaise des Eaux.

Vous pouvez venir à la mairie, téléphoner ou envoyer un e-mail.

RECENSEMENT : Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée lors de l'inscription à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Merci de vous munir de votre carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

INFO CANICULE :

Toute personne âgée, isolée peut s'inscrire sur le registre du plan Canicule, dispositif national qui mobilise les membres du CCAS.

En cas de forte chaleur, ces personnes seront contactées.

Inscription auprès du secrétariat de la mairie.

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES :



Depuis ces dernières années notre commune connaît une délinquance de proximité.

Le lundi 12 septembre 2016 à 19H30 une réunion publique sera organisée à la salle des fêtes en présence du Capitaine de la Gendarmerie de Créon, où vous seront précisés les principes, la mise en oeuvre et le suivi du dispositif envisagé.

En voisins vigilants, n'hésitez pas à signaler à la gendarmerie tous faits suspects, au 05 57 34 45 20.



MA COMMUNE MA SANTE



Votre Mairie se mobilise pour **votre Santé** et **votre Pouvoir d'achat** avec

Le dispositif Ma Commune Ma Santé évolue pour 2017 avec de nouvelles offres

Vous recherchez une complémentaire santé économique ?

**Optez pour la solution santé mutualisée
Offre réservée exclusivement aux habitants de la commune de LOUPES**

Mme LAURIAC DUPIN assurera une permanence uniquement sur RDV (en contactant le 06 35 78 58 58 pour s'inscrire)

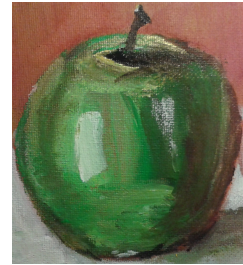
Le Vendredi 1er juillet 2016 de 9h à 12h

afin de répondre aux questions précises de chacun, vous présenter les prestations proposées et effectuer une comparaison des offres avec vos garanties actuelles.



La vie associative

Association BIG APPLE 2016 - 2017



ANGLAIS

Programme ludique pour enfants, adolescents, adultes et seniors.
Début des cours le 4 octobre 2016. Les mardis et mercredis.

ESPAGNOL - NOUVEAU

Programme ludique pour enfants, adolescents, adultes et seniors.
Début des cours le 7 octobre 2016. Les vendredis et samedis.

ZUMBA est un mélange de fitness et de danses principalement latino-américaines et autres danses.

PILOXING est un entraînement cardio qui fusionne le meilleur du Pilates debout, de la danse et de la boxe.

PILATES est une technique de renforcement des muscles profonds et de la récupération de la mobilité articulaire.

NOUVEAU - LATINO JAZZ danse sur de la musique qui combine des rythmes latino-américains.

NOUVEAU - STRETCHING exercice physique qui assure l'étirement des muscles et la mobilité des articulations.
Reprise le 4 septembre 2016, les mardis, mercredis et jeudi soir. Salle Polyvalente de Loupes.

NOUVEAU - ZUMBA GOLD

Programme destiné aux adultes actifs plus âgés désireux de suivre un cours de Zumba classique proposant des mouvements à l'intensité plus faible.

A partir du 5 septembre, les lundis à 10h à la Salle Polyvalente de Salleboeuf

ZUMBA KIDS Programme de Zumba adapté spécialement pour les enfants de 5 à 10 ans. Le mélange de musiques associé à des séries de pas de danses simplifiés fait de la Zumba Kids un cours animé, éducatif, sportif et amusant pour les enfants. Les mercredis.

Reprise le mercredi 7 septembre 2016. Salle des Fêtes de Salleboeuf.

ZUMBA HIP HOP pour adolescents filles et garçons !

Chaque cours comprend un échauffement de Zumba et la pratique du STANDING HIP HOP. Travail sur chorégraphies et postures de base de Hip Hop.

Reprise le mercredi 7 septembre. Salle des Fêtes de Salleboeuf.

Renseignements et inscriptions : 06.32.62.11.53 – assobigapple@gmail.com

l'association PERKU

Chers Loupésiennes et Loupésiens,
Notre année percussive est bientôt terminée, mais nous serons de retour à partir de septembre.
Nous serons ravis de vous compter parmi nous, alors n'hésitez pas à venir essayer.
Nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons que vous viendrez à la rencontre des percussions.

Renseignements au 06 59 59 15 44 ou zionperku@gmail.com

l'Université du Temps Libre en Créonnais (UTLC) SERIE DE CONFERENCES A LA SALLE POLYVALENTE DE LOUPES

06 octobre 2016 : **Histoire de Rome** de 14h30 à 16h00

03 novembre 2016 : **Astronomie** de 14h30 à 16h00

10 novembre 2016 : **Histoire de Rome** de 14h30 à 16h00

24 novembre 2016 : **Astronomie** de 14h30 à 16h00

08 décembre 2016 : **Histoire de Rome** de 14h30 à 16h00

15 décembre 2016 : **Astronomie** de 14h30 à 16h00

Pour plus de renseignements voir l'Université du Temps Libre en Créonnais (UTLC) dépliants à la mairie.
Ou contacter Rolland PAILLEY 05 56 23 22 67 ou Marie Laurence JULIEN 06 12 33 12 19

Dénomination de la salle des fêtes



En ce dimanche 24 janvier 2016, la cérémonie des vœux avait un visage particulier.
Le Conseil Municipal avait choisi de rendre hommage à son ancien Maire «Guy Lesvignes».
Elu de Loupes pendant 37 ans, Maire de 1989 à 2008, disparu en octobre 2014,
il fut à l'initiative des réalisations les plus marquantes et les plus structurantes de la commune.

Les Sénateurs Philippe Madrelle, Gérard César, le Vice Président du Conseil Départemental Jean Marie Darmian, ses anciens collègues Maires, Françoise Guimont et Guy Trupin,

avaient tenu à être présents pour souligner son engagement total au service de la collectivité.

Tour à tour ils dressèrent le portrait d'un homme loyal et dévoué à sa commune.

En présence d'une foule émue, la salle des fêtes dont il avait voulu la construction porte désormais son nom.



La vie associative

Le Loto pour Lucie

Le 12 décembre 2015 Le loto pour Lucie organisé par l'association Loupes Culture Loisirs a obtenu un vif succès.

Nous remercions celles et ceux qui y ont contribué par leur générosité et leur élan de solidarité, ce qui a permis de reverser la somme de 3428 euros à l'association Lucie.



Le Noël des enfants

Le 13 décembre 2015 les enfants se sont retrouvés pour regarder un dessin animé, le Père Noël est venu avec sa hotte garnie de jouets les surprendre. Après toutes ces émotions parents et enfants ont partagé un savoureux goûter.



Le repas des aînés

Le 17 avril 2016, une ambiance particulière cette année, plusieurs de nos aînés ne pouvaient pas se déplacer. Leur repas a été porté à domicile, nous leur souhaitons un bon rétablissement, afin de les voir de nouveau avec nous en 2017.

M et Mme CHAIGNE ont été félicités pour leur Noces d'Or, et les volontaires ont poussé la chansonnette, révélant des talents cachés.

Cérémonie du 8 mai : A la mémoire de ceux qui sont tombés au combat.

La jeunesse associée à la journée, félicitations à Diane pour sa parfaite diction, félicitations également à Mr Michel Micoulas qui a reçu la médaille des anciens combattants.



La vie associative

Carnaval des enfants

Le 20 mars 2016 les enfants de Cursan et de Loupes se sont retrouvés déguisés pour défiler dans les rues. De retour à la salle, lors du concours du plus beau déguisement, chaque enfant a reçu une médaille et des friandises. Un grand merci aux membres de l'association PERKU qui ont animé l'après-midi.



Inter-villages 2016

8^{ème}
INTERVILLAGE
SAMEDI
25 JUIN 2016
A CROIGNON

Partir de 14H00

Entre les Communes de
CROIGNON, CURSAN, LE POUT et LOUPES.

Divertissements garanti, boissons, restauration,

Venez nombreux, en famille ou entre amis,
soutenir votre équipe favorite!

Cette manifestation sera clôturée par un repas
amical animée par une bandas.

Repas sur réservation au 06 08 54 86 00

40^{ème} anniversaire de la FÊTE LOCALE

Organisée par l'association Loupes Culture
Loisirs et le Conseil Municipal

Il y a 40 ans déjà, les anciens voulaient que les Loupésiens se retrouvent et s'amuse ensemble. Aussi ils ont créé «la fête locale». Au fil des ans des groupes de bénévoles se sont succédés pour faire perdurer la tradition. Aujourd'hui cette fête est devenue un moment de retrouvailles et de rencontres. Pour le 40ème anniversaire l'équipe associative et la municipalité remercient toutes ces personnes, et souhaitent vous voir nombreux les 8, 9 et 10 juillet sur le site de la Gardonne.

Vous recevrez bientôt un programme complet.

